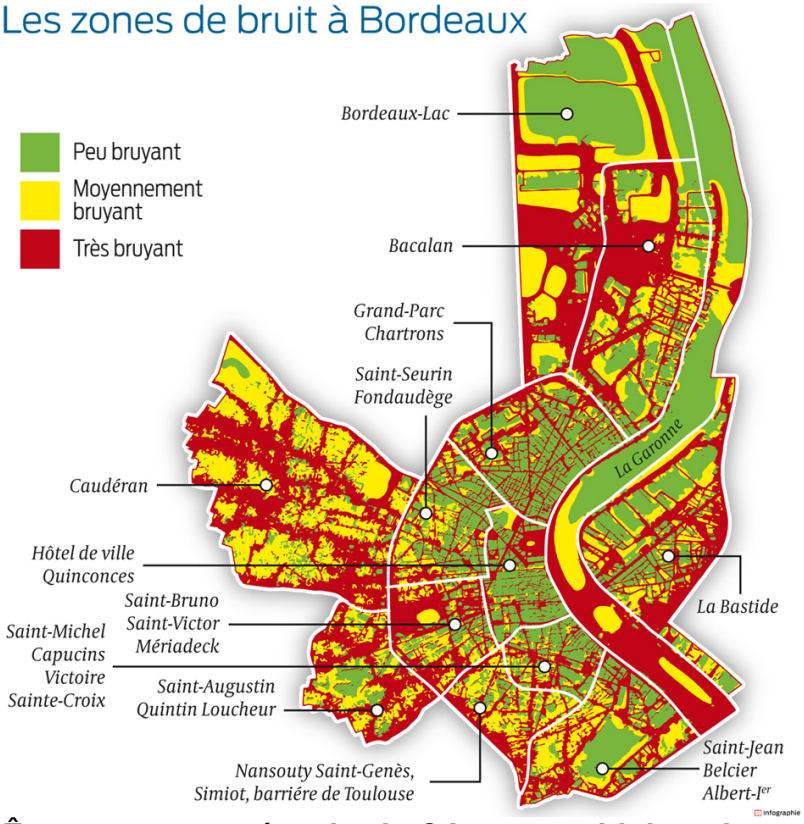


Êtes-vous exposé au bruit ? La carte ci-jointe donne une idée de la pollution sonore à Bordeaux. La Belle Endormie s'est réveillée depuis quelques années et porte désormais bien mal son nom, le bouchon d'oreille étant devenu indispensable pour nombre d'habitants.

Une étude datant de 2014 réalisée par l'IFOP pointe du doigt ce fléau en France. 86% des personnes interrogées disaient être exposées au bruit à leur domicile, soit par leur voisinage, soit par la circulation automobile. Ces nuisances sonores seraient sources de stress et responsables de troubles du sommeil, voire de maladies cardio-vasculaires selon une autre étude de l'OMS (organisation mondiale de la santé) datant de 2013.

500 foyers peuvent être aidés

Dans la métropole bordelaise, 100 000 riverains seraient exposés à des niveaux de bruit

supérieurs aux préconisations des directives européennes. En France, le seuil limite à ne pas dépasser est de 70 décibels le jour (68 en Europe) et de 65 décibels la nuit (62 en Europe). Camions poubelles et de nettoyage la nuit, proximité d'axes au trafic routier intense, pollution sonore provoquée par les avions, fêtards nocturnes en centre-ville sont souvent responsables de ces dépassements. Dans les réunions de quartier, le bruit alimente très souvent les débats.

Afin d'aider les habitants les plus touchés, Bordeaux Métropole et l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont mis en place un plan de résorption des points noirs du bruit routier. L'opération concerne 500 foyers. La plupart habite le long ou à proximité des boulevards du président Wilson, Pierre 1er, Godard sur la rive gauche et Joliot-Curie sur la rive droite.

Le dispositif existe depuis 2014. Pour le rendre plus attractif, une délibération a été prise en conseil métropolitain en janvier dernier. Selon les ressources des foyers, elle permet de financer jusqu'à 90% des travaux d'isolation phonique des fenêtres et des portes. Une enveloppe de 1,3 million d'euros a été provisionnée par la Métropole et l'Ademe. « Nous espérons une vague de réhabilitation, confiait il y a quelques jours à « Sud Ouest », Anne Walryck, vice-présidente en charge du développement durable. Si c'est un succès, le dispositif sera étendu. Un plan de prévention de lutte contre le bruit plus large pourrait alors être présenté d'ici la fin de l'année. »

Des courriers ont été envoyés aux personnes concernées. Les aides s'adressent aux propriétaires occupants ou bailleurs. S'ils sont intéressés, ils bénéficient dans un premier temps d'un diagnostic acoustique gratuit. Cette étude permet d'évaluer l'état d'isolation actuel et les coûts prévisionnels des travaux. Il faut compter une année entre le diagnostic et les travaux. Les personnes habitant dans la ville de pierre peuvent bénéficier d'aides supplémentaires. « Nous en profiterons aussi pour établir le diagnostic thermique, d'autres aides existent pour financer ce type de travaux », avance Anne Walryck.

Murs anti-bruit

Outre ces subventions individuelles, d'autres dispositifs existent dans la métropole pour tenter de rendre la vie des habitants exposés au bruit un peu plus calme. Sur la rive droite, certains riverains entre la rocade et l'A89 (route de Libourne) souffrent de fortes nuisances sonores. Des murs anti-bruit vont être installés sur une longueur de 2km à Artigues. Ces travaux d'un montant de 2,7 millions d'euros sont financés à 75% par l'Etat et 25% par Bordeaux Métropole.

Ils démarreront cet été et s'achèveront en février 2018. Les habitants devraient gagner 2 à 3 décibels, soit une sensation de bruit divisée par deux.

Autre point noir sur la rive droite : entre Bouliac et Floirac. Le bruit monte, c'est bien connu. Les habitants installés sur les collines surplombant la rocade vivent au quotidien avec le bourdonnement du trafic. Le revêtement de la chaussée a été changé en partie intérieure entre les échangeurs 22 et 24 pour atténuer (un peu) le bruit. Le bourdonnement est moins fort mais toujours bien présent.

Sur la rive gauche, les riverains à proximité de l'aéroport au Haillan et à Eysines se battent aussi depuis des années pour que les nuisances sonores qu'ils subissent au quotidien soient prises en compte. Des aides existent pour les travaux d'isolation mais seuls les logements construits avant 1974 peuvent en bénéficier. 15 000 personnes sont concernées par le bruit des avions dans l'agglomération. •

Photo : La carte montre la surexposition au bruit le long des axes routiers © INFOGRAPHIE SUD OUEST